IMPR. LILLE. 62.01451

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DU NORD-OUEST (Tél. Arras 23-14)

(SEINE-MARITIME, SOMME, PAS-DE-CALAIS, NORD)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux.
C.C.P. : LILLE 57-01-67

ABONNEMENT ANNUEL
12 NF

Supplément n°1
n° XXI
- 26 Juin 1962 -

AVERTISSEMENTS | CULTURES FRUITIERES

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Le premier vol a débuté à la mi-juin avec des températures crépusculaires favorables aux accouplements et aux pontes. En conséquence,

1) Dans les jardins et petits vergers situés en secteur très chaud (surtout à l'abri des murs dans les zones urbaines) : effectuer un 1er traitement dès réception de cet avis ;

2) Dans les vergers basses-tiges : effectuer un 1er traitement du 2 au 4 Juillet ;

3) Dans les vergers hautes-tiges où l'on se contente d'un seul traitement pour éviter uniquement les dégats les plus graves : attendre un avis ultérieur.

REMARQUES: TAVELURES - Si des taches existent, ajouter à la Bouillie un produit fongicide.
OIDIUM - Poursuivre la protection dès que les températures se relèveront.
PUCERONS - Les colonies de pucerons évoluent rapidement. Intervenir si besoin est dans les vergers non encore protégés.

INFORMATIONS | BETTERAVES

PUCERONS VERTS - JAUNISSE

L'invasion des cultures se poursuit. L'I.T.B. a lancé les avis de traitement mais certains producteurs sont hésitants. Il est difficile de garantir à l'avance la rentabilité de ces traitements, cependant la décision de l'agriculteur doit tenir compte des éléments suivants :

1) Pucerons et prédateurs : Depuis le 20, les pucerons verts évoluent rapidement et de nombreuses pièces sont maintenant infestées. Même si leur pullulation est faible, il faut craindre une multiplication rapide. Par contre, les prédateurs (coccinelles, syrphes...) ne sont pas encore en pleine activité.

2) Plantes : La végétation des betteraves est médiocre, ce qui les rend plus sensibles aux attaques parasitaires, surtout les dernières semées car, plus jeunes, elles sont plus vulnérables à la transmission de la jaunisse.

3) Région : Les traitements semblent surtout nécessaires dans les régions habituellement touchées par la jaunisse.

En résumé, si un traitement doit être envisagé, il convient de l'appliquer immédiatement si cela n'a déjà été fait.

REMARQUES : PUCERONS NOIRS - Les colonies observées localement se développent rapidement.

ATOMAIRES - Des pullulations importantes sont parfois constatées mais les dégats sur racines sont commis et il semble inutile d'intervenir (sauf peut-être en cas d'attaques sur le bourgeon terminal et les feuilles du coeur).

COLLEMBOLES - Ces petits insectes qui ressemblent un peu à des pucerons (mais ils sont plus mobiles) infestent de nombreuses cultures sans grand danger semble-t-il.

PUNAISES - Ces petits insectes verts allongés qui se déplacent rapidement sont observés çà et là. Ils piquent la nervure centrale de la feuille dont l'extrémité jaunit. Ils justifient rarement un traitement généralisé mais en cas de pullulation, un traitement local avec un produit à base de D.D.T., ou parathions, ou dieldrine est efficace.

(Voir la suite au verso)

IMPRIMERIE DE LA STATION DU NORD-OUEST, DIRECTEUR-GÉRANT : L. BOUYX

INFORMATIONS

MILDIOU

POMMES DE TERRE

Aucun traitement ne se justifie dans l'immédiat.

REMARQUE - SEINE-MARITIME et ZONES LITTORALES : Bien surveiller les cultures car les températures ont été suffisantes pour que les premières taches soient observées. Prévenir immédiatement la Station en cas de confirmation.

DORYPHORE

Les premiers dégats sont constatés. Le traitement doit être effectué dès que l'on constate de nombreuses jeunes larves.

POIS

CULTURES LEGUMIERES

MILDIOU - Cette maladie caractérisée par le feutrage violet qui recouvre les feuilles est observée surtout dans la Vallée de la Lys et la région de Bapaume. Aucune méthode de lutte efficace n'a été expérimentée jusqu'à présent.

THRIPS - Les traitements semblent surtout justifiés en cas de pullulation juste avant et juste après la floraison avec un produit à base de parathions ou de Dieldrine.

CECIDOMYIE DES FLEURS - Ce petit moucheron qui pond dans les jeunes fleurs et les transforme en galles est apparu dernièrement. La protection des cultures sensibles (Vallée de la Lys et Flandres) peut être tentée à titre d'essai en appliquant un produit à base de D.D.T. (100 Grs de matière active à l'Hl) sur les variétés en tout début de floraison (moins de 100 fleurs au m2). Passé cette limite, il faudrait recourir aux insecticides non toxiques vis à vis des abeilles.

ANTHRACNOSE DU HARICOT

En l'absence d'observations plus précises, la méthode de lutte à conseiller est d'appliquer 3 pulvérisations fongicides (Zinèbe, T.M.T.D....) aux dates suivantes :

- Lorsque les plantes ont 2 feuilles
- A l'apparition des boutons floraux
- Sur les jeunes gousses
- Et éventuellement, après la première cueillette.

TEIGNE DU POIREAU

Le vol de la 1ère génération débute et des dégats sont à craindre dans la 1ère quinzaine de Juillet. Un traitement avec un produit à base de Parathions (15 Grs de matière active à l'Hl) devra donc être appliqué début-juillet.

DELAIS D'EMPLOI DE DIFFERENTS INSECTICIDES AVANT LA RECOLTE DE PRODUITS VEGETAUX ALIMENTAIRES

1) Produits Chlorés :

- 7 jours : D.D.D., Méthoxychlor, Ethylphényldichloréthane.
- 15 jours: D.D.T., Chlordane, Lindane, Chlorthiepin.
- 21 Jours: Toxaphène, Heptachlore
- 30 Jours : Aldrine, Dieldrine. (interdits par voie aérienne en cultures maraichères)

2) Esters phosphoriques :

- 7 Jours : Malathion, Trichlorfon.
- 15 Jours: Parathions, Diazinon, E.P.N., Azinphos, Chlorthions, Dioxathion, Diethion, Phenkapton, Mercaptophos, Carbophénothion, Triméthoate.

3) Insecticides systémiques : (interdits en culture maraichère sauf Mevinphos = Phosdrine)

- 7 Jours : Dimethoate, Mevinphos.
- 15 jours: Morphothion, Azidithion.
- 21 Jours: Demetons, Endothion, Phosphamidon.
- 60 Jours : Dimefox (Houblon seulement)
- 30 Jours : Vamidothion.

4) Insecticides spécifiques :

- 7 jours : Chlorobenzilate, chloropropilate, Chlorfenizon, fenizon, Chlorbenside, Tetrafidon.
- 15 jours: Isolan, Dichlorophényltrichloréthanol.
- 21 jours: Dapacryl.

5) Divers :

- 7 jours : Sevin.
- 10 jours : nicotine.

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles,

R. DIVOUX

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

P. COUTURIER